

Concrètement, le salaire de base du maire passerait de 144 725 \$ à 160 424 \$.

22 mai 2019 Mis à jour à 6h51

Partager

Salaires: les élus s'offrent 5,24 % de plus

Jonathan Custeau

La Tribune

Partager

Les élus sherbrookois proposent d'indexer leur salaire de 2018 de 5,24 %. L'avis de règlement sur le traitement du conseil et des conseils d'arrondissement a été donné lundi, sans se coller aux recommandations du rapport Tanguay. Le règlement devrait être adopté à la fin du mois de juin.

Le rapport de l'ex-conseiller Bernard Tanguay, qui portait sur la rémunération des élus et la composition des différents comités, concluait que le salaire du maire était suffisant et que le salaire de base des élus devrait être fixé à 30 % de celui du maire. Il suggérait du même coup d'abolir la rémunération associée à la plupart des comités.

Or, la proposition déposée au conseil fait état d'une augmentation de salaire pour le maire, au même titre que pour les conseillers municipaux. Les primes associées aux comités seraient aussi majorées.

Concrètement, le salaire de base du maire passerait de 144 725 \$ à 160 424 \$. Celui des conseillers de 33 715 \$ à 41 387 \$. Ces augmentations ne comprennent pas les compensations pour les allocations non imposables devenues imposables.

Rappelons que la rémunération des élus est maintenant fixée par les municipalités en raison de la nouvelle loi reconnaissant les municipalités comme des gouvernements de proximité. Il revient donc aux élus de déterminer l'indice qui sera utilisé pour calculer l'indexation annuelle, le salaire de 2019 de même que la compensation pour l'allocation de dépenses.

Rémunération des élus

POSTES	RÉMUNÉRATION ACTUELLE	RÉMUNÉRATION PROPOSÉE
Maire	144 725 \$	160 424 \$
Conseiller municipal	33 715 \$	41 387 \$
Conseiller d'arrondissement	13 508 \$	15 404 \$
Président du comité exécutif	20 991 \$	22 091 \$
Président du comité de l'urbanisme	10 196 \$	10 730 \$

Trois scénarios

Il est ainsi convenu que l'indice d'indexation sera le même que celui utilisé dans la majorité des conventions collectives de la Ville. Concernant les allocations de dépenses, un montant pour annuler l'impact fiscal de la compensation a été ajouté au salaire de 2019.

« Pour l'instant, ce n'est que le dépôt de l'avis de règlement, mais je vous fais remarquer que nous suivons le rapport pour l'indexation annuelle des salaires. Ça peut paraître un peu gros, mais c'est rétroactif », commente le maire Steve Lussier.

Selon des documents que La Tribune avait obtenus en mars dernier, la recommandation du comité exécutif était plutôt une augmentation de 4,25 % du salaire des élus, ce qui aurait permis de rattraper en trois ans la perte d'indexation du salaire de 2018.

Il avait tout de même présenté le scénario d'une augmentation de 5,24 %. Il était toutefois indiqué que « cette méthode surévalue de manière plus importante que dans le scénario 1 les salaires de 2019 et des années futures en comparaison avec les hypothèses précédentes ».

Steve Lussier parle plutôt de trois scénarios. « Nous avons trois choix et il y en a un qui a été retenu. Ce n'est probablement pas le plus élevé. Il y a plusieurs choses à regarder dans ce qui a été énuméré. Nous reviendrons avec les technicalités dans le dossier. »

M. Lussier n'exclut pas que les recommandations de Bernard Tanguay soient suivies dans un prochain mandat. Rappelons que le consultant a reçu un cachet de 20 000 \$ pour réaliser ce rapport.

La question du nombre de comités et de leur composition sera traitée plus tard dans le cadre d'une planification stratégique. Steve Lussier estime qu'il en sera question en octobre. « Tout le monde est d'accord pour revoir les comités. Il y a

beaucoup trop de comités. Il faut en revoir. » Il n'est pas déterminé si cette révision sera appliquée au cours de ce mandat.

Une main tendue au cœur du tsunami



Photo: (Photo - Deposit

photos)Le suicide n'est pas une option. 1-866-APPELLE

Centre de prévention du suicide

SANTÉ MENTALE. On dit souvent que le suicide est une solution permanente à un problème temporaire. La médecin Lucie Vaillancourt ne se doutait pas du tout que son fils commettrait l'irréparable à 22 ans, plaçant alors ses proches devant une tempête de douleur et d'incompréhension. Sa rencontre avec le Centre de prévention du suicide a eu lieu lorsqu'elle a bénéficié avec sa famille des services de «postvention» offerts aux proches endeuillés.

Mère endeuillée par le suicide de son fils il y a 10 ans, Lucie Vaillancourt mène un combat en collaboration avec l'organisme pour contrer les préjugés liés à la maladie mentale et inciter les gens en détresse à aller chercher de l'aide en lien avec sa propre expérience.

En plus des services dont elle a bénéficié après le suicide de son fils, Mme Vaillancourt a aussi pu consulter en individuel pour traverser cette épreuve qu'elle qualifie de «tsunami».

Peur de se confier?

Pour la collaboratrice, la ressource de la région est de plus en plus connue, tout comme le numéro 1-866-APPELLE et pourtant, les statistiques du nombre de suicides ne diminuent pas significativement depuis 10 ans.

«Pourtant, un suicide, ça se prévient! Et c'est toujours un suicide de trop», explique-t-elle. Bien qu'elle n'ait connu personnellement que le volet postvention, Lucie Vaillancourt insiste sur le travail de prévention du Centre de prévention du suicide qui offre de l'écoute téléphonique, du suivi individuel et qui peut aussi aider quelqu'un qui s'inquiète pour un proche. «L'idéal, ce serait qu'il n'y ait plus de volet postvention, évidemment [puisque cela voudrait dire qu'il n'y a plus de suicide]», confie-t-elle.

La médecin trouve un certain réconfort dans le fait que la volonté du public d'avoir accès à des services en santé mentale s'intensifie, tout comme les campagnes publiques de sensibilisation en santé mentale, par exemple.

Défaire les mythes et briser les tabous

En santé mentale, les préjugés sont souvent la barrière qui amènent les gens à garder leur mal-être et leurs problèmes pour eux. Comme le rappelle Mme Vaillancourt, personne n'est à l'abri d'un problème de santé mentale et les symptômes qui y sont reliés devraient être traités comme n'importe quelle autre maladie. Il faut donc inciter les gens à aller chercher de l'aide.

Selon Lucie Vaillancourt, c'est l'éducation auprès de la population qui fera la différence, qui permettra de démystifier les préjugés reliés par exemple à la dépression, vue par certains comme une faiblesse et qui peut empêcher les gens de se confier. «L'aide existe, on peut sauver des vies», fait valoir la docteure.

La lumière au bout du tunnel

Lucie Vaillancourt a un message pour ceux qui pourraient se sentir en détresse. «Si ça ne va pas, si une petite lumière s'allume sur votre tableau de bord, parlez-en à quelqu'un». Et à la personne qui se fait le réceptacle d'une telle confiance, elle veut dire qu'un geste, un mot peut sauver une vie et ramener la personne vers la force vitale. Selon elle, il ne faut pas non plus hésiter à confronter la personne sur de possibles idées suicidaires. Ça la soulagera si elle y pense et ça ne lui donnera pas d'idées si elle n'y pense pas. «La personne qui s'apprête à commettre un geste est ambivalente jusqu'à la toute fin», termine-t-elle.

Vous avez besoin d'aide? Un proche vous inquiète? 1-866-APPELLE ou encore cpsquebec.ca

Quelques chiffres

- Trois personnes s'enlèvent la vie chaque jour au Québec
- Le taux de suicide est trois fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes
- Le taux de suicide augmente avec l'âge, il atteint son maximum entre 50 et 64 ans et diminue par la suite.
- Le Centre de prévention du suicide réalise 22 000 interventions téléphoniques par année.
- 65% des appels reçus par le Centre proviennent de personnes suicidaires et 35% sont des appels de tiers.
- L'organisme emploie près de 30 personnes dont 20 à temps plein.
- 93% des personnes décédées par suicide dans la région de la Capitale-Nationale n'était pas des usagers des services (selon les données officielles des trois dernières années).

Article précédent

Article suivant

Classement de l'article | 23 mai 2019 | Le Journal de Québec | STÉPHANIE MARTIN | Le Journal de Québec

La pédale douce sur les travaux routiers du réseau municipal

Plusieurs facteurs expliquent ce répit accordé par la Ville

La Ville de Québec met la pédale douce cette année sur les chantiers routiers pour donner un répit aux automobilistes.



PHOTO JEAN-FRANÇOIS DESGAGNÉS

La réfection des trottoirs du côté sud de la rue Saint-jean est en cours. Il s'agit d'un des chantiers majeurs qui se dérouleront dans la ville cet été.

La municipalité injectera près de 80 millions \$ dans les chantiers routiers, d'aqueduc, d'égout et d'éclairage sur son réseau en 2019. Dans certains secteurs, les travaux sont déjà lancés. C'est une diminution notable par rapport à l'année 2018, alors que 113 millions \$ avaient été investis.

L'opération massive d'asphaltage qui a pris fin l'an passé, l'absence de programmes de subventions pour les infrastructures et surtout les nombreux travaux du ministère des Transports sur le réseau autoroutier expliquent la décision de la Ville de ralentir la cadence.

SEULE ENVELOPPE DISPONIBLE

« On a levé le pied à cause du MTQ pour alléger tout ce qui se passe sur le réseau. On ne bénéficie plus maintenant des programmes de subventions », a expliqué le conseiller Steve Verret, membre de l'exécutif, responsable de l'ingénierie. La seule enveloppe disponible pour financer des infrastructures est celle du fonds de la taxe sur l'essence, a soumis la Ville.

On veut aussi être « stratégique » avec le chantier du réseau de transport structurant qui est prévu dans les prochaines années. Par exemple, on planifie les travaux qu'on peut réaliser maintenant, afin d'alléger les secteurs qui seront touchés d'ici trois ans par le chantier du réseau. Un exemple est le réaménagement de la route de l'église, à Sainte-foy, qui est entrepris depuis le retour des beaux jours.

PROJETS MAJEURS

Ce chantier fait partie des six projets majeurs qui créeront des entraves à la circulation en ville.

À celui-ci s'ajoutent le réaménagement des voies autour du Centre sportif de Sainte-foy, les trottoirs sud sur la rue Saint-jean, une portion de la rue Saint-joseph, fermée entre Dorchester et de la Couronne cet automne pour les travaux de la bibliothèque Gabrielle-Roy, et l'égout pluvial dans le secteur Félix-leclerc-pierre-bertrand.

On perdra aussi dans les prochaines semaines deux des six voies de circulation sur René-Lévesque devant le Centre des congrès, en raison de la réparation des joints de dilatation d'un débarcadère pour camions qui est située sous la chaussée.

Les travaux sont sous la gouverne de la Société québécoise des infrastructures. Les effets se feront sentir surtout en septembre, au retour des classes, a expliqué le directeur du service des transports, Marc Des Rivières.

En tout, 280 chantiers seront mis en branle, ce qui inclut la totalité des opérations de repavage qui avaient dû être reportées l'an dernier. Aussi, 15 % de ces chantiers n'auront aucun impact sur la circulation, a noté Daniel Lessard, directeur du service de l'ingénierie.

Les citoyens peuvent s'informer des travaux prévus dans leur quartier sur le site Web de la Ville, dans la section Citoyens, ainsi que Travaux dans les rues.

Cet article a été partagé par un utilisateur de PressReader - une source en ligne de publications internationales. PressReader contient du contenu protégé, des marques déposées et d'autres informations confidentielles. Réception de cet article ne doit pas être interprétée comme octroi de toute licence, expresse ou implicite, à la propriété intellectuelle de PressReader ou éditeurs de publications présentées. PressReader - Connecting People Through News PressReader, 200-13111 Vanier Place, Richmond BC V6V 2J1, Canada Téléphone: +1 604 278 4604 © 2003-2016 NewspaperDirect Inc. dba PressReader. Tous droits réservés. Termes d'utilisation: <http://care.pressreader.com/hc/articles/206528495-Terms-of-Use> Politique de confidentialité: <http://care.pressreader.com/hc/articles/205818089-Privacy-Policy>

Article précédent

Article suivant